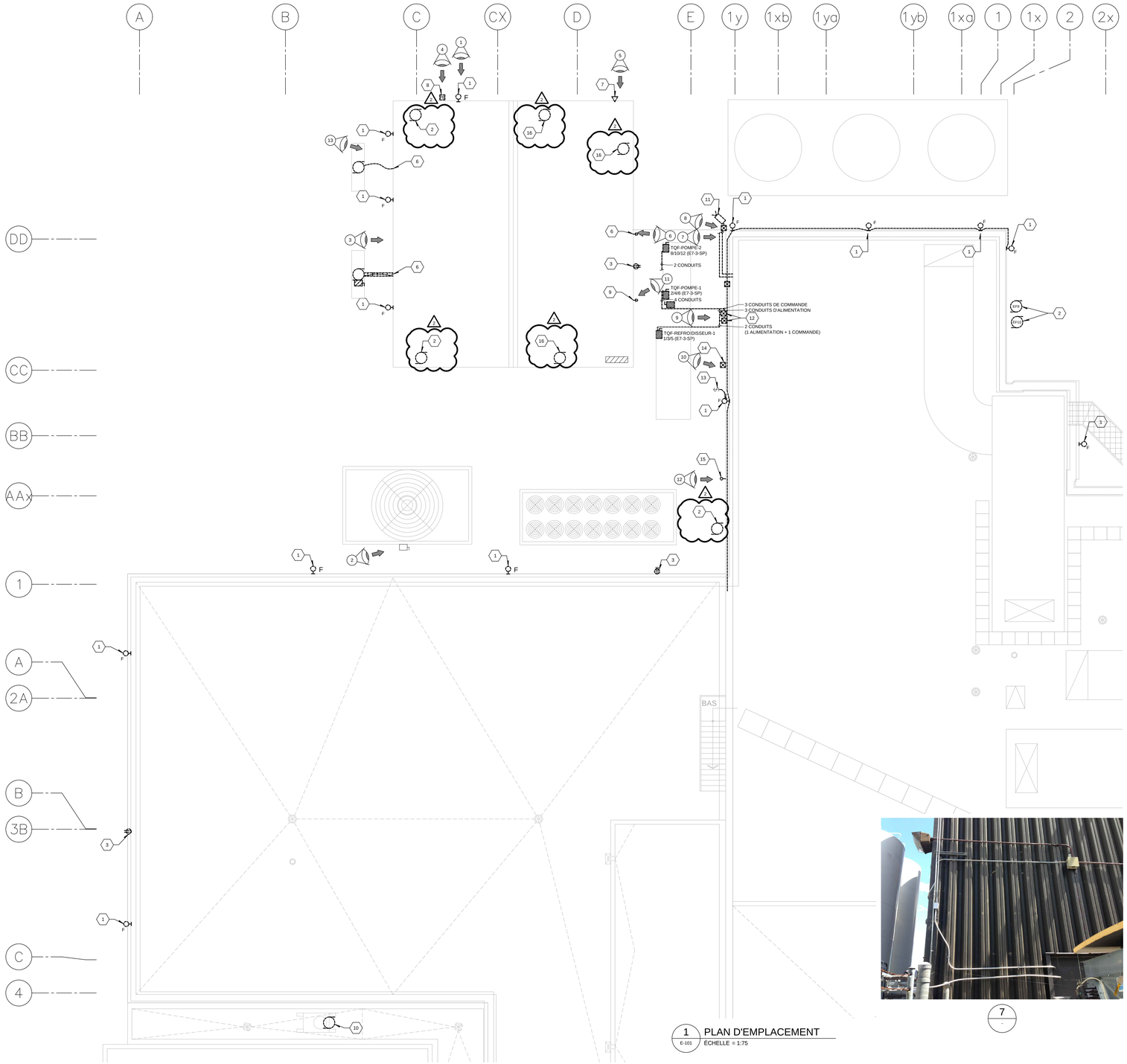

1 PLAN D'EMPLACEMENT
E-101 ÉCHELLE = 1:75

13

12

10

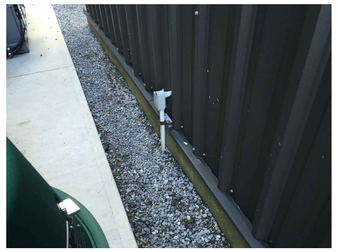

11

7

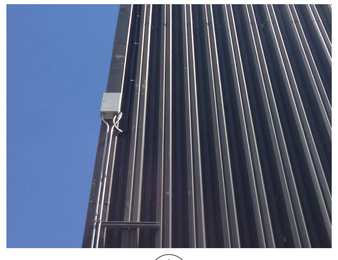

8

9

1

2

3

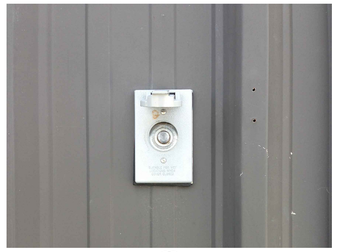

4

5

6

REMARQUE (S) GÉNÉRALE(S):

1- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT TRACER ET IDENTIFIER TOUT LE CÂBLAGE D'ALIMENTATION DES CIRCUITS DE BRANCHEMENT EXISTANTS TOUCHÉS PAR LES ACTIVITÉS DE DÉBRANCHEMENT ET DE REBRANCHEMENT.

2- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT DÉBRANCHER/DÉSEXCITER L'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE CONCERNÉ PAR LE REMPLACEMENT DE L'ENVELOPPE PENDANT LA CONSTRUCTION. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES MÉCANICIENS ET LES AUTRES CORPS DE METIER.

3- METTRE À JOUR LA LISTE DE TOUS LES PANNEAUX MODIFIÉS.

IDENTIFICATION(S):

1. LE LUMINAIRE EXTÉRIEUR ET LE CONDUIT (LE CAS ÉCHÉANT) DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS, ENROULER LES FILS EN VUE DE LES RÉUTILISER. VOIR LE DESSIN E-201 POUR CONNAÎTRE LE NOUVEL EMPLACEMENT DU LUMINAIRE.
2. LE VENTILATEUR D'ÉCHAPPEMENT EXISTANT DOIT ÊTRE ENLEVÉ PAR LA DIVISION 25 PENDANT LA CONSTRUCTION. LA DIVISION 26 DOIT DÉBRANCHER LE COURANT AU NIVEAU DE L'APPAREIL ET RAMENER LES FILS AU NIVEAU DE LA BOÎTE DE DÉRIVATION À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE. ENROULER LES FILS EN VUE DE LES REBRANCHER. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DIVISIONS.
3. LA PRISE MURALE EXISTANTE DOIT ÊTRE ENLEVÉE PENDANT LA CONSTRUCTION. RAMENER LES FILS AU NIVEAU DE LA BOÎTE DE DÉRIVATION À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE ET LES ENROULER EN VUE DE LES REBRANCHER.
6. PÉNÉTRATION DES CÂBLES TECK. DÉBRANCHER LES FILS ET LES RAMENER À LA SOURCE EN VUE DE LES RÉINSTALLER APRÈS LA CONSTRUCTION.
7. LA BOÎTE DE TÉLÉPHONIE/COMMUNICATION EXISTANTE MUNIE D'UN CONDUIT FIXÉ AU MUR DOIT ÊTRE ENLEVÉE PENDANT LA CONSTRUCTION. DÉBRANCHER LES FILS AU NIVEAU DE LA BOÎTE ET LES RAMENER VERS LA BOÎTE DE RACCORDEMENT. ENROULER LES FILS EN VUE DE LES REBRANCHER.
8. BOUTON-POUSSOIR EXISTANT DOIT ÊTRE ENLEVÉ ET RANGÉ PENDANT LA CONSTRUCTION. RAMENER LES FILS VERS LA BOÎTE DE RACCORDEMENT À L'INTÉRIEUR ET LES ENROULER ENVUE DE LES REBRANCHER.
9. SYSTÈME D'ALIMENTATION EN GLYCOL DU REFROIDISSEUR EXISTANT PERÇANT L'ÉDIFICE À CET ENDROIT. RAMENER ENSUITE LES FILS VERS LA BOÎTE DE DÉRIVATION À L'INTÉRIEUR DE L'EDIFICE POUR LES ENROULER EN VUE DE LES REBRANCHER.
10. LE REFROIDISSEUR DOIT ÊTRE DÉBRANCHÉ DE MANIÈRE PERMANENTE. LES FILS ET LES CONDUITS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS JUSQU'À LA SOURCE. LA LISTE DES COMPOSANTS DU TABLEAU DOIT ÊTRE MISE À JOUR. PRÉVOIR 25 M DE FILS ET DE CONDUITS QU'ON DEVRA ENLEVER.
11. CAMÉRA EXISTANTE MUNIE DES FILS ET D'UN CONDUIT DOIT ÊTRE ENLEVÉE PENDANT LA CONSTRUCTION. RAMENER LES FILS AU NIVEAU DE LA BOÎTE DE DÉRIVATION À L'INTÉRIEUR DE L'EDIFICE. ENROULER LE FIL EN VUE DE LE REBRANCHER.
12. BOÎTE DE DÉRIVATION/TIRAGE MURALE EXISTANTE AVEC CONDUIT DOIT ÊTRE ENLEVÉE PENDANT LA CONSTRUCTION. DÉBRANCHER LES FILS AU NIVEAU DE L'APPAREIL/BOÎTE DE DÉRIVATION ET LES RAMENER VERS LA SOURCE/BOÎTE DE DÉRIVATION À L'INTÉRIEUR DE L'EDIFICE. ENROULER LES FILS EN VUE DE LES REBRANCHER. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC L'EXPLOITANT DE L'EDIFICE.
13. INTERRUPTEUR À BASCULE EXISTANT INSTALLÉ SUR LE MUR ET MUNI D'UN CONDUIT DOIT ÊTRE ENLEVÉ PENDANT LA CONSTRUCTION. DÉBRANCHER AU NIVEAU DU LUMINAIRE ET ENROULER LES FILS EN VUE DE LES REBRANCHER APRÈS LA CONSTRUCTION.
14. BOÎTE DE RACCORDEMENT EXISTANTE DU RÉSEAU ETHERNET FIXÉE AU MUR AVEC CONDUIT. RAMENER LES FILS AU NIVEAU DE LA BOÎTE DE DÉRIVATION À L'INTÉRIEUR DE L'EDIFICE ET LES ENROULER EN VUE DE LES REBRANCHER.
15. PERÇAGE DU CONDUIT EXISTANT À CET ENDROIT. RAMENER LES FILS AU NIVEAU DE LA BOÎTE DE DÉRIVATION À L'INTÉRIEUR DE L'EDIFICE ET LES ENROULER EN VUE DE LES REBRANCHER.
16. LE VOLET MOTORISÉ EXISTANT SERA ENLEVÉ, AU COURS DE LA DÉMOLITION PAR LA DIVISION 25. LA DIVISION 26 DOIT DÉBRANCHER LES FILS AU NIVEAU DE L'APPAREIL/BOÎTE DE DÉRIVATION ET LES RAMENER VERS L'INTÉRIEUR DE L'EDIFICE. ENROULER LES FILS EN VUE DE LES REBRANCHER. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DIVISIONS.

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canadian Space Agency / Agence spatiale canadienne

Pageau Morel et associés inc.
565, boul. Gréber, bur. 302
Gatineau (Québec) J8T 0B3
T 819.778.4777
F 819.778.4775
www.pageaumorel.com

PAGEAUMOREL
1405-000-00

Cleland Jardine Engineering Limited
580 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
KANATA, ONTARIO, K2L 4B9
TÉL. (613)591-1533 TÉLÉCOPIEUR (613)591-1703
EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.

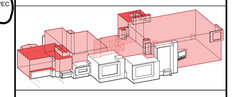

LICENSED PROFESSIONAL ENGINEER
P. C. CATELLIER
100225755
PROVINCE OF ONTARIO

2016-07-27

no	Révision	Date
5.		
4.		
3.		
2.	ADDENDA No 1	2016.07.26
1.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2016.05.01

ESTAMPE PROFESIONNELLE

N

A detail no. / no. du detail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

LABORATOIRE DAVID FLORIDA

BÂTIMENT No 65, SHIRLEY'S BAY (ONTARIO)

PROJET DE MODERNISATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT CSA15-G1

drawing / dessin

SERVICES ÉLECTRIQUES EXISTANTS

designed / date	P. CATELLIER 2016.04.07	concu
drawn / date	P. CANTIN 2016.04.07	dessine
reviewed / date	E. VAILLANCOURT 2016.04.07	examine
approved / date	E. VAILLANCOURT 2016.04.07	approuve
scale		

project no. / no. du projet: CSA15-G1

drawing no. / no. du desin: E-101